



N° 246 - SEPTEMBRE-OCTOBRE 1977 PRIX : 0,80 F

- **PAR L'ACTION**
pour faire céder le patronat
- **PAR LA DISCUSSION**
pour préparer le 37^e Congrès Fédéral

LES ADHERENTS CFDT DE LA METALLURGIE



G. BLONCOURT

FERONT VALOIR LEUR POINT DE VUE



DES LUTTES... DES SUCCÈS !

• Boulonnerie de Thiant (Valenciennes - Nord)

A la Boulonnerie de Thiant, entreprise employant près de 380 personnes, 80 licenciements avaient été décidés. Grâce à l'action de la section syndicale C.F.D.T. et de ses adhérents, une quinzaine ont été supprimés. Depuis 3 mois, la tactique du harcèlement, les réunions d'adhérents après le temps de travail, les réunions du personnel licencié ont permis ce résultat.

La C.F.D.T. a eu la confiance totale des travailleurs pour les différentes formes d'actions entreprises, la preuve en est les 22 nouvelles adhésions. La preuve en est également le résultat des dernières élections des délégués du personnel où la C.F.D.T. devient majoritaire en détenant 4 sièges sur 7 (+ 2).

• SOLOCI - SOLOMI - SATRAM (Koenigmacker - Moselle)

Après 100 jours de lutte avec leur section C.F.D.T., les 120 travailleurs de ces 3 sociétés ont sauvé leur emploi. Une nouvelle société assurera le démarrage de l'entreprise. 90 travailleurs doivent être repris d'ici mars 1978 avec maintien des avantages acquis. En outre, ils obtiennent notamment le 13^e mois et l'heure d'information mensuelle payée sur le temps de travail.

• HOSTIN (Aurec - Haute-Loire)

Avec leur section C.F.D.T. qui regroupe 21 adhérents sur un effectif de 25 personnes, les travailleurs de cette petite entreprise ont, pendant près d'un mois, mené une action intense : débrayages de 2 à 3 h par jour. Ils ont obtenu la garantie du maintien du pouvoir d'achat, trois augmentations de 0,10 F au titre de la progression du pouvoir d'achat, le salaire minimum

porté à 10 F, une prime de chaleur de 0,30 F, le complément du 13^e mois et l'application d'une réduction compensée d'1 h du temps de travail. Enfin, aucune retenue ne sera opérée sur les salaires.

• LEMFOERDER (Moselle)

Dans cette entreprise de 250 salariés (personnel en majorité féminin), dont la maison-mère se trouve en Allemagne, première grève depuis 4 ans : après 15 jours de lutte avec leurs sections C.F.D.T. et C.G.T., les 125 grévistes ont repris le travail le 27 juin.

Malgré l'attitude répressive de la direction, la lutte a permis d'obtenir d'importants résultats :

- augmentation paritaire de 1,5 % au 1^{er} juin avec minimum de 45 F. De même au 1^{er} juillet et prime de production portée de 0,80 F à 1 F. Prime de vêtement de 10 F à tous les salariés ;

- au 1^{er} août, toutes les augmentations consenties en plus des augmentations paritaires devront atteindre au minimum 80 F pour les salaires inférieurs à 3 000 F nets. L'augmentation paritaire de septembre aura un plancher de 35 F ;

- la prime d'assiduité (d'une valeur de 150 F) ne sera amputée que de 30 F par jour d'absence au lieu de 50 F précédemment. En outre, il n'y aura plus de cumul d'abattements d'un mois sur l'autre (auparavant, 36 jours d'absence, même consécutifs, supprimaient une année de prime — soit 1 800 F) ;

- le salaire minimum est porté à 2 000 F nets, la prime de vacances est portée de 612 F à 1 000 F en plus du 13^e mois.

• Ets CLARET (Narbonne - Aude)

Le 17 juin, la C.F.D.T. obtient 4 sièges de délégués du personnel dans cette entreprise. Un cahier de revendications est aussitôt déposé. Devant le refus de la direction de négocier, les travailleurs passent à l'action et, au bout de 48 heures de grève, obtiennent :

- augmentation de 0,50 F de l'heure au 1^{er} juin ;
- réduction compensée de la durée du temps de travail de 3 heures au 1^{er} juillet ;
- prime de transport de 2,10 F par jour.

• Garage CITROEN (Vannes - Morbihan)

Grève des 7, 8, 11 et 12 juillet (70 à 80 % des travailleurs en lutte avec leur section C.F.D.T.).

Il a été obtenu 3 % en juillet s'ajoutant aux 3 % d'avril. Et la prime de fin d'année passe de 900 F à 1 100 F.

PROGRESSION DE LA C.F.D.T...

... Dans le groupe GILLETTE (Haute-Savoie)

— GILLETTE - Annecy : la C.F.D.T. passe de 74,6 % à 100 % dans le 1^{er} collège (+ 3 sièges) alors que F.O. disparaît. Progression également de 3,5 % dans le 2nd collège.

— Briquets DUPONT - Faverges : la C.F.D.T. progresse de 9 % dans le 1^{er} collège avec 50,5 % des suffrages exprimés (+ 1 siège) et de 5,8 % dans le second collège.

— Briquets CRICKET - La Balme : la C.F.D.T. passe de 33 à 34 % et gagne 1 siège.

Dans ces 3 usines, la C.F.D.T. possède maintenant 26 sièges (+ 5) sur 50.

... A la SATEL (Châlon - Saône-et-Loire) où la C.F.D.T. recueille un gain de 7 % dans le 1^{er} collège et de 4 % dans le second.

... A la S.F.E.C. (Bollène - Vaucluse)

Dans cette entreprise de 700 salariés, la C.F.D.T. recueille 44,50 % des voix (+ 3 %).

... Chez FIVES CAIL BABCOCK (Lille - Nord)

La C.F.D.T. devient majoritaire au C.E. (8 sièges sur 14) avec 46 % des 916 suffrages exprimés (+ 15 % par rapport à 1975). Cette progression se répartit ainsi : + 10,7 % dans le 1^{er} collège, 25,9 % dans le second et + 18 % dans le troisième.

... A USINOR - Trith (Valenciennes - Nord)

La C.F.D.T. représente cette année 33,93 % des 2 831 suffrages exprimés (+ 3,07 %).

... Chez DASSAULT-BREGUET (Mérignac - Gironde)

La C.F.D.T. progresse de 2,05 % dans le 1^{er} collège (543 inscrits) et de 2,35 % dans le second (1 059 inscrits).

... Chez CHAUSSON (Maubeuge Nord)

La C.F.D.T. progresse de 8 % et gagne 1 siège aux élections D.P. (1 483 suffrages exprimés).

... Chez AMPA - FRANCE (Cholet Maine-et-Loire)

La C.F.D.T. recueille 68,67 % des suffrages exprimés soit une progression de 2,67 % (+ 13,19 % en 3 ans).

Préparation du 37^e Congrès Fédéral

(Strasbourg - 24-27 novembre 1977)

LE ROLE IMPORTANT DE L'ADHÉRENT C.F.D.T.

On ne le soulignera jamais assez : l'adhérent a un rôle important à jouer dans notre organisation syndicale : la C.F.D.T. Non seulement, il a son mot à dire, mais c'est à lui qu'appartient la décision. Il est bien entendu que cette décision n'est pas prise individuellement mais au niveau collectif, au sein du syndicat. Celui-ci délègue ensuite ses pouvoirs à un ou plusieurs de ses militants en leur donnant mandat de le représenter dans les autres structures de l'organisation. Les militants, ainsi mandatés, ont pour tâche de défendre le point de vue exprimé collectivement et majoritairement dans leur syndicat et de faire ensuite un compte rendu de leur mission.

Ainsi, à l'intérieur du syndicat (et de la section syndicale au niveau de l'entreprise), l'adhérent C.F.D.T. n'est pas seulement celui qui paye une cotisation mais un travailleur qui décide et agit : à l'approche de notre 37^e Congrès Fédéral, il n'est pas inutile de le rappeler. En effet, ce 37^e Congrès sera un grand moment dans la vie syndicale et répondra véritablement aux interrogations et aux aspirations des travailleurs, grâce à une discussion collective dans tous les syndicats, AVEC TOUS LES ADHÉRENTS.

Le thème central de ce Congrès sera : « LUTTER POUR UN AUTRE EMPLOI DES MÉTALLURGIESTES ». Ce qui implique la définition d'une stratégie syndicale, d'objectifs et de moyens d'action susceptibles de parvenir à transformer les conditions de travail et de vie des Métallurgistes.

LES RAPPORTS SOUMIS AU CONGRÈS

Le rapport d'activités présentera aux syndicats, sur la base des décisions et orientations du 36^e Congrès Fédéral (Grenoble - 1974), la façon dont la F.G.M. a conduit son action ces trois dernières années, en fonction du contexte, et sous la responsabilité de son Conseil Fédéral. Ce rapport a également pour ambition d'impulser la réflexion critique dans toutes les

organisations de la F.G.M. sur leur action au cours des 3 années écoulées. Ainsi à la tribune du Congrès pourra s'exprimer toute la vie réelle et le combat collectif des Métallurgistes au cours de cette période.



Cette réflexion sur la période écoulée constituera le point d'appui pour la prise en compte des orientations et propositions présentées dans le rapport d'orientation : ainsi, à partir de l'examen des conditions et résultats de la mise en œuvre passée de notre stratégie, de l'analyse des réalités de la période et de ses évolutions prévisibles, nous dégagerons les orientations essentielles de notre pratique syndicale et déterminerons les objectifs et moyens de cette politique. La résolution générale, sur laquelle auront à se prononcer les syndicats, reprendra les éléments essentiels de l'analyse que nous aurons faite et de la stratégie dont nous aurons convenue.

Enfin, ce Congrès sera l'occasion de prendre en charge collectivement notre objectif national que constitue une Convention Collective Nationale pour l'ensemble des Métallurgistes. En engageant l'action pour faire aboutir cette C.C.N., nous franchirons une étape importante dans la lutte pour « assurer un autre emploi aux Métallurgistes ». C'est pourquoi notre projet de C.C.N. est pour l'essentiel la traduction concrète de nos objectifs d'action.

QUELQUES AXES DE RÉFLEXION

Nous souhaitons que dans chaque section syndicale, les adhérents C.F.D.T. soient effectivement associés aux décisions prises en vue de ce 37^e Congrès et qu'ils participent réellement au débat. Ainsi, chaque adhérent C.F.D.T. donnera son avis sur la vie et l'action de l'organisation et sera en mesure de se faire « le propagandiste » de nos orientations et objectifs d'action auprès des autres travailleurs.

C'est à partir de son expérience, des réalités quotidiennes vécues, de ses revendications immédiates et de ses aspirations profondes que chaque adhérent C.F.D.T. doit se prononcer.

L'ensemble du débat pourrait se résumer en quelques questions :

- Au cours des derniers mois, la F.G.M.-C.F.D.T. et ses organisations ont-elles mis en œuvre tous les moyens à leur disposition pour mobiliser les travailleurs, et ainsi faire aboutir leurs revendications ? (rapport d'activités)

- Dans son analyse, la F.G.M.-C.F.D.T. prend-elle effectivement en compte la situation des travailleurs de la Métallurgie ? (rapport d'orientation et résolution générale)

- Les objectifs revendicatifs de la F.G.M.-C.F.D.T. pour les trois années à venir répondent-ils aux préoccupations des Métallurgistes et les moyens d'action semblent-ils adaptés ? (rapport d'orientation et résolution générale)

- Dans son projet de Convention Collective Nationale, la F.G.M.-C.F.D.T. prend-elle en charge les revendications essentielles des Métallurgistes ?

- L'ensemble de la stratégie proposée (objectifs et moyens d'action) tient-elle compte de l'évolution probable de la situation politique, comment y contribue-t-elle et quelles exigences pose-t-elle dans le cadre d'une volonté de changements véritables ?

En répondant à ces quelques questions, en fonction de sa situation, chaque adhérent C.F.D.T. pourra peser sur les décisions lorsque le débat sera engagé dans son syndicat.

LUTTER POUR UN AUTRE EMPLOI DES MÉTALLURGIESTES

F.G.M.-C.F.D.T.

Dans la page précédente, nous avons vu que le rôle de l'adhérent était irremplaçable dans la préparation du Congrès de notre Fédération.

Nous allons maintenant examiner le schéma du rapport d'orientations soumis au Congrès et préalablement au débat dans les syndicats.

Le thème central de ce rapport : « Assurer un autre emploi aux Métallurgistes » et pour ce faire, un moyen « la lutte syndicale ».

UN AUTRE EMPLOI POUR LES MÉTALLURGIESTES : pourquoi ce slogan ? Pour 2 raisons :

- d'abord, il est nécessaire que chaque travailleur de la Métallurgie puisse accéder à un emploi et le conserver. C'est primordial dans notre lutte contre le chômage ;

- mais surtout, il est indispensable de transformer les conditions de travail et de vie des Métallurgistes. C'est pourquoi nous disons UN AUTRE emploi. Il ne s'agit pas seulement de lutter pour que chacun ait un emploi mais encore faut-il que ce soit un emploi différent de ceux que nous connaissons. Cela suppose une revalorisation des salaires, la reconnaissance de la qualification, des conditions de travail améliorées, des temps de loisirs avec les ressources nécessaires pour y accéder, un resserrement des écarts hiérarchiques et une nouvelle conception de la hiérarchie, des garanties d'emploi, de formation, d'évolution de carrière, des droits nouveaux pour les travailleurs, un autre type de production...

C'est pour tout cela que la F.G.M. lutte. Et c'est le but du Congrès de définir les objectifs et les moyens pour parvenir à imposer les exigences des travailleurs face au pouvoir et au patronat. En bref, il s'agit d'élaborer collectivement une stratégie d'action syndicale pour transformer la condition des Métallurgistes.

AXES ESSENTIELS DU RAPPORT D'ORIENTATIONS (ET DE LA RÉSOLUTION GÉNÉRALE) SOUMIS AU CONGRÈS (Schéma)

ANALYSE DU CONTEXTE : LA CRISE ET SES CONSÉQUENCES POUR LE COMBAT SYNDICAL

a) La riposte capitaliste

Depuis 3 ans la situation économique et sociale n'a cessé de se dégrader : le premier chapitre de cette partie analyse les causes de la crise avec comme but de bien faire apparaître le caractère structurel et durable de celle-ci et sa généralisation au plan national.

Les conséquences de cette crise se font durement ressentir sur les conditions de travail et de vie de la classe ouvrière. La riposte capitaliste tend à un rétablissement des dominations par un vaste effort de restructuration industrielle (particulièrement ressenti dans la Métallurgie). Le « plan Barre » est l'illustration nationale de cette riposte du capitalisme, soutenue par l'Etat, et qui répond aux revendications des travailleurs par l'austérité et la répression.

b) La réponse syndicale

Bien que le système capitaliste soit dans l'incapacité de trouver des solutions à cette crise, l'issue n'est pas fatale, ce qui suppose le développement des luttes sociales comme facteurs essentiels du changement.

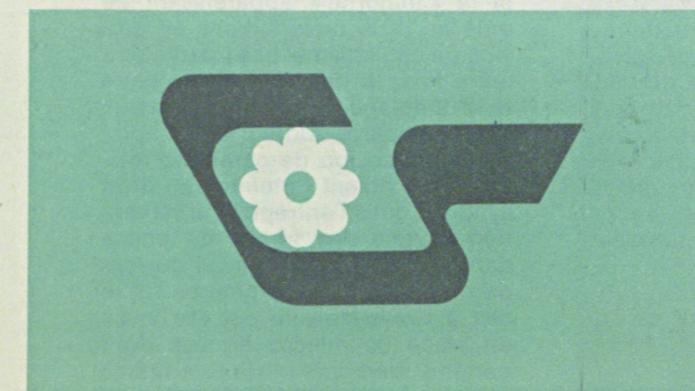
En France, face à cette situation, il existe une alternative politique autour de la stratégie d'Union de la Gauche, notamment à l'approche d'échéances électorales décisives (législatives de mars 1978). Mais il est nécessaire que le mouvement syndical se détermine d'une façon spécifique afin qu'une victoire probable de la gauche, traduise dans les faits les exigences de la classe ouvrière, il est donc de notre responsabilité syndicale d'impulser une mobilisation massive des travailleurs en faveur des changements qui s'imposent et d'infléchir ceux-ci dans le cadre de nos orientations et de nos perspectives.

Cette mobilisation des travailleurs est possible si nous sommes en capacité de faire des propositions crédibles, concrètes, novatrices, auxquelles les travailleurs adhèrent. Il s'agit de relier sans cesse nos revendications immédiates à nos perspectives de transformation sociale et de rechercher une expression autonome du mouvement syndical vis-à-vis des partis.

c) La responsabilité de la C.F.D.T.

La C.F.D.T. a une responsabilité spécifique et unitaire irremplaçable pour peser, dans le cadre de son orientation autogestionnaire, et par la mobilisation consciente des travailleurs, sur les propositions et les choix qui seront faits par la gauche pour assurer sa victoire et enclencher les changements fondamentaux et irrémédiables.

Les propositions de la C.F.D.T., qui constituent une réponse face à la crise, sont pour l'essentiel contenues dans sa plate-forme de revendications et d'objectifs immédiats de transformation. La F.G.M.-C.F.D.T. qui adhère fondamentalement à ces propositions, qui a contribué à les



LES GRANDS AXES DE NOTRE STRATÉGIE D'ACTION

L'action syndicale, les luttes sociales sont indispensables pour faire aboutir nos revendications immédiates et pour conduire au changement. Pour que cette action soit efficace, des moyens sont nécessaires :

- Une pratique démocratique d'action syndicale, caractéristique de nos conceptions, pour mettre en œuvre notre politique revendicative.

• La conquête d'une Convention Collective Nationale pour tous les Métallurgistes, nécessité incontestable pour tous les travailleurs de notre branche industrielle permettant d'unifier les statuts sociaux des Métallurgistes et nécessitant la convergence de nos luttes face à l'I.U.I.M.M.

• Une unité d'action enrichie par le débat afin de rassembler, par l'action et la discussion collectives, les Métallurgistes sur la base d'une conception massivement partagée du syndicalisme, de son rôle, de ses fondements démocratiques de classe et de sa fonction spécifique et autonome dans la transformation sociale.

• Une action internationale renforcée, dont le point d'appui central est européen, face à l'internationalisation du phénomène de crise pour construire une riposte à la hauteur des problèmes posés.

LA STRATÉGIE DE LA F.G.M.-C.F.D.T. POUR 1978-1980

Il s'agit donc pour la F.G.M.-C.F.D.T. de traduire concrètement notre volonté de changer la situation et la condition des Métallurgistes d'où l'affirmation du thème « assurer un autre emploi aux Métallurgistes » et de cette conviction « la lutte est le moteur de la transformation sociale ».

Les différents axes de notre politique revendicative sont les suivants :

- Lutter pour une autre politique de salaires et d'évolution du pouvoir d'achat, imposer la reconnaissance de la véritable qualification du Métallurgiste.

- Lutter pour d'autres conditions de travail dans une autre organisation du travail et un autre type de production.

- Lutter pour un autre emploi dans la perspective d'une autre politique industrielle.

- Lutter pour d'autres droits et libertés pour les travailleurs et leurs organisations syndicales.

Ces axes trouvent leur traduction concrète dans notre projet de Convention Collective Nationale qui contient nos revendications prioritaires en matière de pouvoir d'achat, de structure du salaire, de classifications, de conditions de travail, de garantie d'emploi, de droits des travailleurs et de leurs organisations syndicales. Une prochaine V.M. reviendra sur ce projet de Convention Collective.



LES MOYENS PRIORITAIRES DE NOTRE ACTION SYNDICALE .

Il s'agit là des moyens que se donne notre organisation pour conduire une action syndicale efficace et répondre ainsi aux besoins exprimés par les travailleurs : fonctionnement démocratique des structures, rôle de l'adhérent, formation et informations syndicales, syndicalisation et collectage...

A DÉNONCER, A COMBATTRE : LES FAITS ET

En cet automne 1977, une évidence s'impose : plus que jamais les conséquences néfastes de la politique économique et sociale du patronat et du gouvernement se font durement ressentir sur les conditions de travail et de vie des travailleurs.

Le plan Barre, appuyé et scrupuleusement appliqué par le patronat de la Métallurgie, n'aura pas réussi à vaincre l'inflation mais il aura, hélas, réussi à augmenter le nombre de chômeurs et à limiter le pouvoir d'achat des travailleurs. Grâce à cette politique d'austérité et de sous-emploi, les capitalistes peuvent à nouveau se féliciter d'importantes marges de profit (mais ces bénéfices sont le plus souvent camouflés). Mais ils se refusent à investir, sauf dans les secteurs les plus rentables à leurs yeux et continuent à licencier, à fermer des usines...

MOBILISONS-NOUS DANS L'ACTION...

Toutefois, grâce aux nombreuses luttes engagées avec leurs organisations syndicales (et tout particulièrement avec la C.F.D.T.) les travailleurs de la Métallurgie se sont opposés à cette politique. Dans de nombreux cas, l'action syndicale a permis de faire aboutir les revendications : augmentations de salaires plus importantes que prévu, réductions d'horaires compensées, amélioration des conditions de travail, maintien d'avantages acquis, annulation de licenciements et redémarrage de certaines entreprises, respect du droit syndical... Dans la plupart des entreprises où la lutte s'est engagée, les patrons ont dû lâcher du lest et, généralement, le patronat de la Métallurgie n'a pas pu appliquer le plan d'austérité avec autant de rigueur qu'il l'aurait souhaité.

Néanmoins, malgré cette action intense, des coupes sombres ont été effectuées dans le domaine de l'emploi (blocage de l'embauche là où les directions n'ont pas pu licencier, mises en « pré-retraites », incitation aux « départs volontaires » — notamment campagne lancée contre les travailleurs immigrés — licenciements autorisés par le Ministre du « Travail »...). De même en ce qui concerne le pouvoir d'achat qui a subi d'importantes ponctions (augmentations des cotisations de Sécurité Sociale supportées par le salarié, augmentations de salaires ne suivant pas le rythme de l'évolution du coût de la vie, indice officiel I.N.S.E.E. qui minore

l'augmentation des prix, chômage partiel...).

Par notre action, nous avons pu « limiter les dégâts ». Mais cela ne suffit pas. Non seulement notre action doit s'opposer aux conséquences d'une politique mais elle doit aussi modifier cette politique : éviter les conséquences, c'est avant tout s'attaquer aux causes. C'est pourquoi, il est important que ce soit l'ensemble des métallurgistes qui se mobilise dans l'action. Et tous les adhérents C.F.D.T. ont la responsabilité d'amener les autres travailleurs à participer activement à cette lutte collective.

... ET DÉNONÇONS LES RESPONSABLES

Il s'agit donc à la fois d'engager l'action dans chaque entreprise et de faire converger toutes les luttes contre l'organisation patronale de la Métallurgie au plan national (U.I.M.M.). Il s'agit ainsi d'avancer des revendications qui s'attaquent aux conséquences de la politique économique et sociale actuelle et qui tendent à changer cette situation. C'est la démarche de la F.G.M.-C.F.D.T. qui a élaboré des objectifs revendicatifs permettant de mobiliser massivement les métallurgistes afin de faire aboutir leurs revendications immédiates et

de transformer leurs conditions de travail et de vie.

Patronat et gouvernement sont responsables de la situation actuelle ; le patronat cherchant à accroître ses profits, le gouvernement et la « majorité » apparaissant de plus en plus ouvertement au service du capitalisme. Pour parvenir à leurs fins, le discours idéologique et le chantage ne suffisent plus aux deux compères, alors c'est l'emploi de la répression de caractère insidieux ou violent (atteintes au droit syndical dans l'entreprise, intervention brutale des forces de police dans les conflits du travail ou lors de manifestations comme ce fut le cas à Creys-Malville cet été, mise en place de milices armées dont certains membres n'hésitent même plus à tuer comme à Reims...).

Laisser faire, c'est non seulement laisser une mauvaise situation se « normaliser » mais c'est aussi permettre qu'elle s'aggrave, qu'elle pèse de plus en plus sur nous. Il y a donc lieu de réagir vigoureusement par l'action collective : les métallo, aux côtés des autres travailleurs, doivent riposter à ces faits et méfaits, faire aboutir leurs revendications et poser leurs exigences d'une vie meilleure dans un autre type de société. Nos luttes doivent s'amplifier pour contraindre l.U.I.M.M. à négocier.



En participant à l'élaboration des revendications dans sa section syndicale et son syndicat, chaque adhérent C.F.D.T. peut exprimer son point de vue.

En participant à l'action décidée collectivement, chaque adhérent C.F.D.T. prend les moyens de faire prévaloir ce point de vue.

En débattant avec les autres travailleurs, en les faisant adhérer à nos propositions, à notre action, à notre organisation syndicale, chaque adhérent C.F.D.T. a une responsabilité particulière pour faire triompher ce point de vue.

MÉFAITS DU GOUVERNEMENT ET DU PATRONAT

Notre pouvoir d'achat au fil des « plans Barre »

Depuis un an, les salaires horaires (moyenne nationale) ont augmenté de 12,4 %. La hausse des prix officielle a été de 10,2 % mais compte tenu des augmentations d'impôts et de cotisations sociales, ainsi que de la réduction du temps de travail, le pouvoir d'achat des salariés a diminué de 0,6 %. En fait, la hausse des prix a été plus élevée que ne le laisse supposer l'indice officiel et la diminution du pouvoir d'achat a atteint 3 % et plus pour les petites et moyennes catégories de salariés.

Depuis l'arrivée de Barre, les salaires ralentissent et les prix accélèrent (tableau ci-dessous). A qui fera-t-il croire maintenant que la hausse des salaires est responsable de l'inflation ?

	Hausses annuelles : des salaires (horaires)	des prix (I.N.S.E.E.)	des prix (C.F.D.T.)
— en octobre 1976	+ 14,9 %	+ 9,7 %	+ 13,0
— en janvier 1977	+ 15,0 %	+ 9,0 %	+ 11,9
— en avril 1977	+ 13,2 %	+ 9,5 %	+ 12,1
— en juillet 1977	+ 12,4 %	+ 10,2 %	+ 12,9

Barre n'est pas seul responsable, les patrons lui ont donné un bon coup de main pour le blocage des salaires.

Comment le gouvernement lutte contre la hausse des prix ?

Pour financer en 1978 le budget de l'Etat, et notamment pour compenser les cadeaux offerts aux Sociétés (divers allégements d'impôts !) R. Barre et son gouvernement ont trouvé la formule : faire payer davantage d'impôts indirects, impôts qui frappent d'abord, on le sait, les travailleurs.

Ainsi l'essence (ordinaire et super) va augmenter à nouveau au 1^{er} février et au 1^{er} juin... De même pour le fuel domestique, ce qui se répercute sur les charges locatives en particulier.

Ainsi le prix de la « vignette auto » 1978 va augmenter de 20 %... sauf pour les voitures de 5 à 7 CV pour lesquelles elle augmentera de... 30 % !

Quant au paquet de Gauloises, il faudra dorénavant le payer 2,20 ou 2,30 F (les Gitanes à 3 F)...

Comme on le voit, le gouvernement lutte contre la hausse des prix !

Chômage : Barre champion avec les patrons comme managers

Sous Giscard, avec Chirac et Fourcade, le chômage avait dépassé le cap du million. Avec Barre il augmente encore de 25 % en un an.

En plein été, la France a eu 1 004 000 demandeurs d'emploi. Cela correspond à 1 180 000 demandes hors saison d'été ; pendant ce temps, les offres du patronat ont diminué de 25 %. On en est à une offre de poste pour douze demandes.

Ainsi, la politique anti-sociale s'intensifie. Avec l'autorisation du Ministre du Travail Beullac, il y a eu 143 000 licenciements pour « motif économique » au premier semestre, soit 39 % de plus qu'au premier semestre 1976.

Et d'après Barre, les jeunes chômeurs n'ont qu'à accepter n'importe quel emploi (et pourquoi n'accepteraient-ils pas de travailler sans salaire !). Et toujours d'après le même personnage (relayé par le patronat), les listes de chômage regorgent de faux chômeurs « millionnaires » : Vous en connaissez beaucoup ? Par contre, à la C.F.D.T., on connaît beaucoup de chômeurs « sans le sou » !

AGENDAS ET GUIDES PRATIQUES 1978.



Quels sont les affichages obligatoires dans l'entreprise ? Où trouver telle ou telle convention collective ? Que faire si l'employeur vous propose ou vous impose une modification de votre contrat ? En cas de maladie, comment réclamer la revalorisation de vos indemnités journalières ?

Autant de questions auxquelles répond le guide d'où son caractère de document irremplaçable pendant un an pour les travailleurs.

Surtout que les chapitres sur les prestations familiales et la Sécurité Sociale, l'éducation et la formation, sur le droit de la famille et la vie pratique ont été entièrement réécrits.

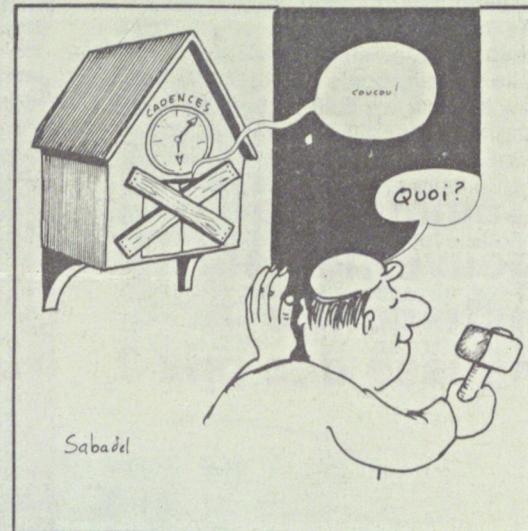
Achetez les agendas et guides pratiques 1978. Faites-les connaître. Diffusez-les... dans votre entreprise. Profitez pour les vendre de la cantine, des déplacements en cars, des rassemblements de travailleurs.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LA MÉTALLURGIE

La F.G.M.-C.F.D.T. vient de publier une brochure sur les conditions de travail dans la Métallurgie. Cette plaquette (60 pages) comprend trois parties :

- Le travail dans la Métallurgie et ses différentes branches (Automobile, Sidérurgie, Construction Electrique...). Constat de la situation faite aux travailleurs avec un chapitre sur les luttes engagées, un chapitre sur les accidents du travail et les maladies professionnelles, un chapitre sur l'organisation du travail (à la chaîne, en poste...)...
- Les conditions de travail et la restructuration du capitalisme : la politique du gouvernement, celle du patronat, les entreprises intérimaires, les médecins flics...
- L'action syndicale sur les conditions de travail : la politique de la F.G.M.-C.F.D.T. en la matière, ses revendications, son action, le rôle du C.H.S...

Cette plaquette illustrée par SABADEL (dessins humoristiques) et par des photos de G. BLONCOURT, sera vendue 10 F dans les entreprises. Demandez-la à votre délégué C.F.D.T.



HUMOUR

Trois attitudes patronales vues par notre dessinateur PELOTSCHE, d'après des croquis parus dans un tract d'une section C.F.D.T.

